

VENTE IMMOBILIÈRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mercredi 4 Mars 2020 à 11h00

A la requête de La C.R.C.A.M. DU FINISTERE, (CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU FINISTERE), Société Coopérative à personnel et capital variables, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER, sous le numéro 778 134 601, dont le siège social est 7, route du Loc'h à 29000 QUIMPER, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

Ayant Maître E. BALK-NICOLAS, avocat membre de la SELARL BAILLEUX – BALK-NICOLAS au barreau de QUIMPER.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Quimper, au palais de justice de ladite ville, 48 quai de l'Odet, au plus offrant et dernier enchérisseur des biens dont la désignation suit

EN LA COMMUNE DE SAINT JEAN TROLIMON,

De parcelles de terre situées Lieudit Keryan

cadastrées :

- section ZM n°128 pour 50a.
- section ZM n°129 pour 94a 99ca.
- section ZM n°130 pour 94a 98ca.
- section ZM n°131 pour 96a 16ca.
- section ZM n°132 pour 96a 17ca

Mise à prix : 15 000 € (QUINZE MILLE EUROS)

« Frais de poursuites payables en sus ainsi que les droits fiscaux et la TVA éventuelle »

Les biens ci dessus seront vendus aux jour, heure et lieu susindiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par Maître BALK-NICOLAS au greffe du Tribunal Judiciaire de Quimper le 18 juillet 2019 portant le n°19/00049, et au Cabinet d'Avocats, où toute personne peut en prendre connaissance.

Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Quimper. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication

Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS Visite sur place par la SELARL Visite sur place par la SELARL CLERGEOT TUAL, huissier de justice à QUIMPERLE, le 18 février 2020 à 14H00